

LE MOT DU MAIRE PIERRE SUZZARINI

C'est la rentrée scolaire et l'arrivée de l'automne. Cela renoue avec le retour de la pluie perçue comme un élément bienfaiteur après une longue période de sécheresse. Je disais précédemment que le changement climatique n'était plus une vision de l'esprit mais réellement palpable. Aujourd'hui, une politique publique doit impérativement être porteuse d'actions en faveur de la transition et être inclusive pour intégrer tout le monde.

Cet automne, à Mens, nous engageons une programmation de l'extinction de l'éclairage public. Nous entamons une réflexion sur le monde des ondes qui nous entoure étayée par une nouvelle antenne prévue à Cornillon mais destinée à « arroser » Mens. Nous faisons la fête du vélo avec un mixte sport et

culture. Nous vous proposons une réappropriation de l'espace public avec « la place est à vous » et des actions et réflexions lors de la journée nationale de la résilience. Et bien sûr, nous accentuons notre travail sur l'eau (meilleure connaissance des ressources, travaux d'entretien et d'amélioration des réseaux, réflexion pour un meilleur usage de la consommation).

Ce mois de septembre, nous avons perdu une figure mensoise, Constant Plançon. Très investi dans le monde agricole par son métier. Il a également été très présent dans la vie de la commune avec de multiples engagements. Il incarne la transhumance et lors des prochains passages des troupeaux Constant sera encore parmi nous.



Grande tablée 3^e édition, ferme de la salamandre, dans le cadre de Quelle Foire 2022. © Agnes Durrande

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 05 VIE DU VILLAGE
- 10 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 15 COURRIER DES LECTEURS
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



En Bref !

QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES

- Rencontre de la délégation sénégalaise dans le cadre de la coopération internationale entre le Sénégal et le département de l'Isère. Présence de Jérôme Fauconnier (CCT), des représentantes du département, Frédéric Dumolard (musée du Trièves), l'Association Culture Ailleurs avec Sabine Campredon, le maire et l'adjointe à la culture.
- Réunion de travail concernant la mise en oeuvre de l'arrêté de boisement. Création d'une commission intercommunale.
- Finalisation du protocole extinction éclairage public.
- Réunion de travail avec l'ensemble du conseil municipal pour échanger sur l'éclairage public et le camping.
- Avec deux visites nocturnes du centre bourg et des hameaux pour évaluer les risques potentiels avec l'extinction.
- Dans le cadre d'une réunion Petites Villes de Demain, accueil du directeur de l'EPFL, Etablissement Public Foncier Local, qui pourrait aider Mens dans ses investissements fonciers si la CCT y adhérerait. L'EPFL pourra de toutes façons aider Mens en ingénierie et conseils.
- Organisation d'une formation premiers secours en santé mentale, à destination d'élues, de membres de commissions et d'acteurs du territoire.



Vous êtes en difficulté financière et souhaitez faire appel au CCAS (*Centre Communal d'Action Social*) pour :

- une aide au paiement d'une facture (sous réserve que vous ayez fait des démarches et fassiez valoir vos droits en sollicitant les organismes compétents en priorité),
- une aide à la mobilité (Citiz) : aides exceptionnelles pour se rendre à un rendez-vous médical, recherche d'emploi, démarches administratives ou juridiques,
- une autre demande d'urgence.

Vous pouvez contacter la mairie par mail : secretariat@mairie-de-mens.fr, à l'attention du CCAS, ou au 04 76 34 61 21, votre demande sera étudiée en commission.

Vêtements et accessoires roses souhaités !

MARCHE ROSE

Soutien aux personnes atteintes du cancer féminin, prévention, dépistage et recherche

SAMEDI 8 OCTOBRE

MENS
Place de la mairie
10h

Parcours de 4,5 ou 6,5km
Ouvert à tous
3€ à partir de 16 ans

Organisé par la Mairie de Mens en partenariat avec l'Association Rose Altitude

IPNS

À VOS AGENDAS !

- **1^{er} octobre** : Et que tu te portes bien
- **3 octobre** : Repas d'Isabelle
- **6 octobre** : s'habiller, un acte engagé
- **7 octobre** : Park(ing)
rencontre éclairage public
- **8 octobre** : marche rose
rencontre Pré Colombon
- **13 octobre** : journée résilience sans oublier les **4 et 18** « faire face au défi climatique »
- **14 au 16 octobre** : Festival des jeux
- **15 octobre** : faites du vélo
15 et 16 : spectacle vélo





ET SI... ON CRÉAIT UNE OASIS DE CONVIVIALITÉ LE TEMPS D'UN APRÈS-MIDI ? LA PLACE EST À VOUS !



Installez-vous vendredi 7 octobre de 16h à 19h sur une place de stationnement entre la Mairie et l'Espace Culturel.



LA PLACE EST À VOUS !

La Place est à vous est un évènement inspiré du PARK(ing) Day, un évènement mondial ouvert à tous, durant lequel citoyens, artistes et activistes collaborent pour transformer temporairement des places de parking règlementées en espaces de **convivialité**.

Ouverte à toutes et à tous, cette manifestation **festive** et **artistique** est l'occasion pour les **habitant-e.s**, pour les collectifs, les associations, les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire, les commerçant-e-s et les écoles de se réapproprier l'espace public et, par là, dessiner la ville de demain.

L'évènement « **La Place est à vous** » invite chacun qui le souhaite à **réinvestir** et **imaginer** de nouveaux espaces partagés.

Venez occuper, à votre guise, le temps d'une fin d'après-midi, une place de parking et participer à ce mouvement original et écologique pour réinventer pour quelques heures, la place de la Mairie de manière créative et durable.

**TOUT EST POSSIBLE TANT QUE VOTRE OCCUPATION N'EST PAS GÉNÉRATRICE DE PROFIT ET NE NUIT À PERSONNE.
IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE RÉSERVER VOTRE PLACE DE STATIONNEMENT EN AMONT.**

JEUDI 13 OCTOBRE : JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES NATURELS



Alors que nous assistons à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes et à la montée des inégalités, comment lutter contre le dérèglement climatique et les injustices sociales ?

Quelles solutions s'offrent à nous au niveau local pour faire front et rebondir face à ces réalités ? Comment repenser le fonctionnement de nos villages, nos entreprises et nos foyers en surmontant ces nouveaux chocs et accéder à la résilience ? Faut-il s'attendre à un avenir de pénuries énergétiques ? Quel est le niveau d'autonomie du Trièves en cas de pénurie ? Comment peut-on l'améliorer ? Quelles sont les marges de manœuvre accessibles sur notre territoire ?

La commune de Mens s'empare de cette initiative nationale et propose :



De 14h à 16h : ateliers et stands des partenaires en centre-bourg (fresques quizz avec Névé, présentation des travaux des enfants des écoles maternelle et élémentaire de Mens).

17h-19h : table ronde : Centrales Villageoises du Trièves, la C.L.E, Terre Vivante, la gendarmerie, le SDIS, l'ONF et témoignages d'agriculteurs et d'éleveurs / amphithéâtre du collège de Mens.

Objectifs : connaître et comprendre les catastrophes passées, témoigner, partager l'expérience vécue lors de chocs et en tirer les enseignements utiles, s'organiser collectivement.

- Faire de la reconstruction une opportunité pour réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience.

- Développer la culture sur les risques naturels : connaître et comprendre les phénomènes pour savoir faire face, informer sur les risques de catastrophe et la politique de prévention des risques. Faire prendre conscience des risques locaux auxquels sont exposées les personnes, etc.

20h-23h : projection du documentaire d'Emmanuel Cappellin « Une fois que tu sais » / amphithéâtre du collège de Mens

VERS UNE EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE À MENS

43% des communes françaises de moins de 2000 habitants éteignent déjà leur éclairage en milieu de nuit. Dans le Trièves, Tréminis, Prébois, Le Percy, Monestier du Percy, Clelles, ou encore St Jean d'Hérans ont déjà décidé de réduire leur éclairage nocturne. Mens se propose de les rejoindre, quelles sont ses motivations ?

- **ÉCONOMIES FINANCIÈRES.** À Mens, l'éclairage public représente une facture de 14 500 € par an. Son extinction nocturne devrait permettre de réduire la facture à environ 8 700 €, une réduction pertinente en ces temps d'augmentation des prix de l'énergie. Les économies réalisées seront affectées à la transition écologique.
- **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.** Permettre à la commune de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et contribuer à atténuer le dérèglement climatique en cours.
- **PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ.** La lumière artificielle perturbe de nombreuses espèces (28% des vertébrés et 64% des invertébrés sont nocturnes) et est une source majeure de disparition des insectes.
- **PRÉSERVER LA SANTÉ HUMAINE.** Notamment en limitant les lumières intrusives dans les maisons qui affectent nos horloges biologiques.

L'idée d'éteindre l'éclairage nocturne à Mens a soulevé deux questions :

Y A T-IL PLUS DE CAMBRIOLAGES LA NUIT SI L'ÉCLAIRAGE EST ÉTEINT ?

Non ! 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour et les services de gendarmerie n'observent pas leur augmentation la nuit dans les communes qui éteignent leur éclairage.

EXTINCTION NOCTURNE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE SONT-ELLES COMPATIBLES ?

Oui ! Lorsque l'éclairage est éteint, les accidents sont moins fréquents et surtout moins graves (les véhicules circulant moins vite dans les villages, sans contraste gênant de luminosité).

Une extinction de l'éclairage nocturne sur la commune de Mens est envisagée à partir de novembre 2022. **Une réunion publique** pour s'informer et débattre des enjeux financiers, environnementaux, règlementaires, et des spécificités de l'extinction sur notre bourg et nos hameaux aura lieu **le vendredi 7 octobre à 18h00** à l'espace culturel !

LA COMMISSION ÉNERGIE

EXPOSITION SUR LE PRÉ COLOMBON

Après avoir séjourné au Breuil en juillet-août et au jardin de la cure en septembre, L'exposition sur le Pré Colombon déménage... au Pré Colombon, entre la rue du Mênil et MIXAGES, où elle restera au moins le mois d'octobre.

Une animation aura lieu sur place le 8 octobre de 10h à 12h 30 : questions - réponses sur le projet, travail d'expression sur l'aménagement du pré : par la parole, le dessin ou l'écrit ...

À bientôt !

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PRÉ COLOMBON

LA RENTRÉE SCOLAIRE À MENS

Quelques pleurs ont retenti dans les couloirs de l'école maternelle ce jeudi 1^{er} Septembre, jour de rentrée ils se sont bien vite tus. Malgré cela, la rentrée s'est déroulée de manière sereine.

L'effectif est stable par rapport à l'année dernière et l'équipe enseignante reste inchangée. Déborah DARIER accueille 18 petits, Sophie GODEFROY-DELAUP, 23 moyens et Françoise STREIT 22 grands. L'école est inscrite dans plusieurs projets tels que Ecole et cinéma avec des ateliers cinéma, Les Incorruptibles avec la participation à un défi-lecture entre toutes les classes maternelles de l'EMALA, la participation à la rédaction du journal de l'EMALA. Les trois classes se rendront également à la médiathèque et Lucette RIBET, Geneviève VACHIER et André LEENHARDT viendront raconter des histoires à tous les élèves.

La classe des Petits profitera de l'intervention de la compagnie de marionnettes TALABAR, les Moyens participeront à un projet théâtre avec Loïc BOCHÉ comme intervenant et les Grands au projet ENS (Espaces Naturels Sensibles) sur le thème de la montagne avec les animateurs de Nature et Montagne.

FRANÇOISE STREIT / Directrice de l'école maternelle

La rentrée à l'école élémentaire de Mens 2022 s'est bien passée avec quelques nouveautés. D'une part les effectifs sont en hausse. Tout risque de fermeture est pour l'instant écarté. Avec 95 élèves l'école connaît une augmentation.

D'autre part de nouveaux enseignants sont arrivés. Suite au départ à la retraite en juillet de Mr BEERENS, une nouvelle enseignante, Nathalie PARENT, a été nommée sur l'école. Elle a la classe des CP avec 20 élèves. En CE1 Mme MISMAN a en ce qui la concerne 22 élèves. M. REMILLAT qui est en charge du CE2/CM1 a une classe de 26 enfants. Enfin Mme MENVIELLE assure le CM1/CM2 avec 27 recrues. Monsieur REMILLAT occupant le poste de directeur est déchargé de classe le mardi. C'est Isabelle REGGIANI qui assure la classe ce jour-là avec les CE2/CM1.

EMMANUEL REMILLAT
Directeur de l'école élémentaire

CONSTANT PLANÇON : IL NOUS A QUITTÉS.

En ce 13 septembre 2022, ta famille, tes amis, tous les Trièvois et même bien au-delà t'ont accompagné jusqu'au bout du chemin. C'est un triste jour et je me devais de faire l'éloge d'un homme, mon cher Constant, qui a vécu une vie aussi bien remplie.



Né le 22 mars 1928 à Froges, tu as construit ta vie par étapes passant de Belledonne, puis au sud de la France et enfin vers nos montagnes de notre beau Trièves. Tu posais tes valises avec toute la famille en 1949 pour acheter la ferme de Milmaze, qui restera jusqu'à ce jour ta demeure. En 1958, Tu te mariais avec Odette et fondais une famille de quatre enfants. Ton troupeau de brebis au fil des années grandissait pour devenir un des plus beaux troupeaux du Trièves. Dès l'année 1967, tu faisais ta première transhumance qui guidera tes pas de Mens jusqu'à la Salette.

Il faut vous dire qu'en Trièves, c'est l'usage, quand viennent les chaleurs, d'envoyer le bétail dans la montagne. Bêtes et bergers passent cinq mois là-haut, logés dans la bergerie aux côtés de leur troupeau.

Puis, au premier frisson de l'automne, tout ce beau monde redescendait sur le plateau pour revenir brouter avec gourmandise les petites collines de notre magnifique Trièves.

En 2017, nous fêtions ensemble la cinquantième transhumance. Tu te levais à l'aube pour guider ton troupeau de brebis, moutons, agneaux et autres chèvres sur la montagne de la Salette. C'était comme une bénédiction de pouvoir passer deux jours à tes côtés. Dieu sait que le lieu s'y prête bien ! Comme je te l'écrivais déjà en 2017 dans le journal communal et pour tous ces moments, ma plume va

te tutoyer mon cher Constant, j'ai pu te regarder, t'entendre, te photographier et même te filmer ces deux jours-là, du haut ... de tes 89 printemps.

Cette cinquantième transhumance entre Mens et la Salette a été le catalyseur de cette fête, aujourd'hui incontournable. Aujourd'hui, j'ai envie de te mettre à l'honneur sachant combien tu le mérites. Tu m'as connu tout petit comme tu disais, tu es de la génération de mon père et de ma mère, mais je garde de mon enfance des souvenirs marquants de notre vie mensoise. Je citerai entre autres de tes actions : conseiller municipal à trois reprises, création du premier comité des fêtes à Mens, siège au conseil d'administration du Crédit agricole de l'Isère, membre de l'ACCA, du SIAD, club Bel Age et tout cela malgré ton travail, ton soutien indéfectible à ta femme Odette, une vie aussi pleine.

En ce jour où tu nous quittes, je dédie cette narration au Constant du quotidien : à ta générosité, à ton sourire, à ton sérieux dans ton travail, à cette capacité à analyser finement les choses de la vie, à ton regard juste sur tous les sujets qui te touchent de près comme de loin, à ta vision de la vie d'agriculteur, ... à la vie tout simplement ! J'ai tellement apprécié discuter avec toi à chacune de nos rencontres autour d'un bon café, aux anecdotes passées que tu adorais raconter, mais aussi des nouvelles de chez nous, de ce que tu ressentais, de ce que tu aimais ou n'aimais pas, en un mot... de la vie !

J'ai envie de te dire combien tu étais fier à guider ton troupeau imposant et magnifique dans des paysages somptueux sous un soleil de plomb. Certes ces dernières années n'étaient plus tout à fait comme avant, tes jambes fatiguées ne te portaient plus comme dans ta jeunesse, mais tu gardais le même enthousiasme, la même envie. Je me souviens te voir dans le parc autour de la bergerie avec ton fils Laurent, avec ton bâton de berger, compter comme un chef d'orchestre une à une les brebis, il fallait t'observer, comme ton père avant toi l'avait fait, poser ton regard sur toute ta future génération, Laurent, Corentin, Sylvain, Mattéo et de tous les autres que j'ai pu oublier.

Un grand merci à toi, j'étais heureux comme beaucoup d'autres à échanger et vivre des moments extraordinaires avec toi ! Tu me manques déjà, tu nous manques déjà mais on parlera encore longtemps de Constant.

Repose en paix. Adieu l'ami.

BERNARD CHEVALIER

Le maire et le conseil municipal adressent à toute sa famille leurs plus sincères condoléances.

FABIENNE CARRIER EXPOSE

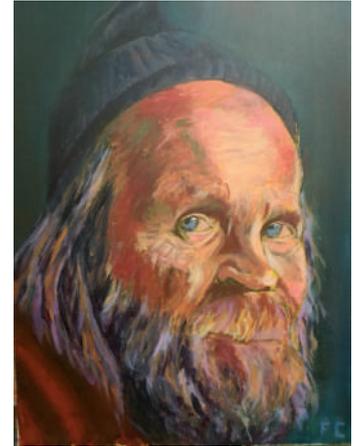


FABIENNE, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je dessine et peins depuis une vingtaine d'années. J'ai commencé par des cours du soir de dessin pour adultes aux Beaux-Arts de Grenoble puis je me suis mise à la peinture (huile, acrylique) avec Catherine Harley (malheureusement trop tôt disparue) à l'atelier de peinture de Grenoble. Je m'y suis aussi initiée au pastel avec Pierre De Michelis. Je fréquente aussi les cours de l'atelier Saint Laurent : dessin et modèle vivant. J'ai découvert avec bonheur l'an dernier les cours de dessin d'observation de Solenn Allain (La graffeuse à Mens).

J'aime diversifier les techniques et les sujets avec une recherche de la couleur, la lumière. Le portrait m'intéresse aussi pour les regards.

À LA MAIRIE JUSQUE MI-JANVIER



« CET OBSCUR OBJET DE DÉSIR », SPECTACLE DOCUMENTAIRE AUTOUR DU VÉLO.

L'association Hôtel Europa/Golem théâtre en collaboration avec l'ethnologue GUILLAUME LEBAUDY, assistés par un petit peloton d'habitants, vous invitent à vivre un moment ludique et joyeux autour du vélo. En complicité avec la Fête du vélo organisée par la mairie de Mens (Cf. programme) et les associations de l'usine BOMBYX.

**Samedi 15 octobre à 20h
et dimanche 16 octobre à 17h
à Bombyx, 308 rue Louis Rippert 38710
Mens
Prix libre et responsable. Dans la limite
des places disponibles.**

Le vélo est un moyen de transport, mais pas seulement ! Un objet qui nous accompagne, souvent timide, silencieux, muet... qui témoigne de

nous mêmes, de nos rêves, de notre caractère... Mais pas seulement. Nous sommes persuadés que ce sont les rêves qui nous font pédaler, qui sont l'essence même de ce moteur qui nous fait pédaler, et que, en pédalant, nous parvenons à rêver ... et aussi, à chercher le chemin (la piste) pour rejoindre les autres.

Il est encore temps de venir rejoindre le petit peloton du projet ! Nul besoin d'être un champion du tour de France ni du théâtre ! Les entraînements se dérouleront du 7 au 16 octobre avec deux étapes de présentation les 15 et 16 octobre à BOMBYX.

Pour plus d'informations vous pouvez appeler au 06 89 20 86 17 ou nous contacter par mail : contact@hoteleuropa.fr

FÊTE DES VOISINS

Plusieurs initiatives dans nos quartiers ont fait reflourir la fête des voisins. Tout d'abord, les habitants de la rue du 19 mars 1962 se sont retrouvés en juin, puis ceux du boulevard Edouard Arnaud en juillet, chez Annette et Christian Pellegrin qui organisent cette fête depuis des années, enfin ceux de la rue du Bourg en août sur l'initiative de Marcel Calvat qui reprend cette tradition. À chaque fois, beaucoup de bonne humeur, de rencontre, de convivialité, et l'envie de recommencer l'année suivante. Et enfin le plaisir de partager une spécialité culinaire, ou une bonne bouteille de vin. Alors, n'hésitez pas dans votre quartier à développer une telle initiative. Trois fêtes de quartier cette année, combien en 2023 ?

FAITES DU VÉLO À MENS LE SAMEDI 15 OCTOBRE

VENEZ PARTICIPER EN FAMILLE OU ENTRE AMI-ES À LA FÊTE DU VÉLO DE MENS !

AU PROGRAMME :

DÈS 10H30, SUR LE BREUIL :

- Stands réparation de vélos et sécurité (prix libre)
- Espaces de discussion pour favoriser le transport à vélo :
 - de quoi avez-vous besoin pour vous déplacer plus facilement et plus souvent à vélo ?
 - partages de bonnes pratiques : *et vous comment vous faites avec vos enfants ?*

Et pour descendre à Grenoble ?

Et quand il pleut ou qu'il fait nuit ?...



Voici le dessin qui sera sérigraphié.

Essais et retours d'expériences sur le vélo électrique. Venez avec votre VAE pour en parler, et éventuellement le faire essayer pour un petit tour dans Mens ! Essais également de vélos couchés, de tandems etc ...

DE 12H À 14H30 :

- Pique-nique et atelier de décoration des vélos place Tannon Bonnet.
- Sérigraphie : impressions d'affiches, tee-shirts et/ou gilets fluo à prix libre (venez avec vos tee-shirts et gilets, possibilité d'achat de gilets enfants réglables fabriqués en Isère à prix réduit).

14H30 - 16H30 :

- Parade dans des rues de Mens puis balade à vélo tous niveaux, encadrée. Casque obligatoire pour les moins de 12 ans, conseillé pour les autres.

16H30 :

- goûter offert par la municipalité.

20H00 À BOMBYX ET À NOUVEAU DIMANCHE 16 OCTOBRE À 17H :

- spectacle documentaire « Vélo ! Cet obscur objet de désir » par la compagnie Golem théâtre. Rejoignez la joyeuse équipe d'organisation de la fête du vélo en vous signalant au secrétariat de la mairie !

LA MAIRIE DE MENS, EN PARTENARIAT
AVEC LA GRAFFEUSE, RE CYCL'ART, ROUES LIBRES,
LES DÉJANTÉS DU TRIÈVES ET GOLEM THÉÂTRE.

RETOUR SUR UNE MATINÉE TRÈS AGRÉABLE AVEC LE CHAMPION CYCLISTE LOCAL NANS PETERS !

La communauté de communes du Trièves et la mairie de Mens ont organisé le 3 juillet à Mens une matinée avec Nans Peters :

Une balade de 14 km, de petits sprints et un temps d'échange avant un apéritif.

Une bonne cinquantaine de cyclistes ont fait la balade avec Nans, rejoints par d'autres au moment des prises de parole.

Nans a parlé de son entraînement, des courses et de ses projets. La promotion du cyclotourisme dans le Trièves avec une carte aux 12 circuits était également au programme.

Des moments simples qui resteront gravés dans les têtes !



LE MAINTIEN À DOMICILE DANS TOUS SES ÉTATS

Depuis très longtemps, chaque fois que les Français sont interrogés sur leur volonté de fin de vie, la majorité d'entre eux répond finir sa vie à domicile.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les services d'aide à la personne se sont développés. Sur le territoire du Trièves, à Mens, l'ADMR puis le SIAD ont mis en place des services qui répondent au mieux aux demandes qui leur sont faites.

Les perspectives sur l'évolution de la pyramide des âges des habitants du Trièves montrent petit à petit un nombre grandissant de personnes de plus de 70 ans. La cellule familiale change aussi et de moins en moins d'enfants vivent proches de leurs parents. Ce qui veut dire, et nous le constatons chaque jour, une demande de plus en plus forte d'assistance. Et en même temps, le recrutement sur les métiers du lien sont de plus en plus complexe. Un article dans le journal du Dauphiné Libéré du 6 septembre disait que c'était les métiers d'assistance auprès d'adultes qui recrutaient le plus mais c'était aussi ce secteur-là qui avait le plus de difficulté à recruter.

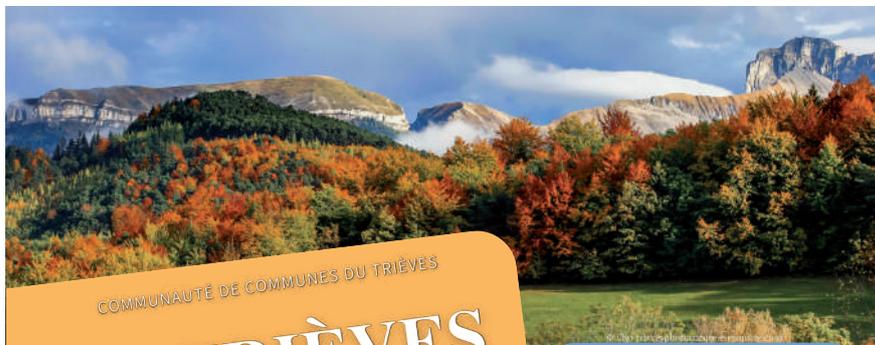
Nous sommes donc dans une inadéquation entre l'offre et la demande. Les métiers du service n'attirent plus : une image dégradée malgré tout le bien que l'on en disait pendant le Covid, des salaires pas assez attractifs, des horaires de travail difficilement compatibles avec une vie de famille, des moments difficiles à vivre avec un accompagnement sur des fins de vie...

Notre société ne doit-elle pas se questionner sur la place du vieillissement et du handicap. Quel regard porte-t-on sur les personnes âgées, comment accepte-t-on le vieillissement que nous vivons tous, comment faire pour que les jeunes générations se sentent concernées par ce sujet fondamental pour la cohésion de notre territoire ?

Doit-on plus ouvrir les EHPAD afin que les jeunes et les anciennes générations se côtoient ? Comment rendre les formations plus attractives ?

Et malgré tout, lorsque nous interviewons nos salariées, très souvent celles qui ont la plus grande

expérience nous disent que pour rien au monde, elles ne voudraient changer de métier. Et si les métiers de l'aide à domicile pouvaient devenir des métiers du lien entre générations !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

LE TRIÈVES RECRUTE

- Opportunités d'emplois présence d'employeurs locaux
- Présentation de la formation d'Aides-Soignants IFAS au LYPPRA de La Mure
- Zoom sur les métiers de la santé et des services à la personne
Table Ronde à 10h avec témoignages de salariés et organismes de formation
- Projet Territoire Zéro Chômeur de longue durée
Présence de la future Entreprise à But d'Emploi PEP'S Trièves / visite possible des locaux et des ateliers

Contact: Claudine Delcourt
Tél : 06 86 48 03 10



Ouvert à tous

Le vendredi 14 octobre, le territoire du Trièves se mobilise sur ce sujet. Nous espérons que la curiosité de celles et ceux qui veulent découvrir nos métiers sera au rendez-vous et que vous serez nombreux et nombreuses à venir nous rencontrer, discuter, partager avec toutes les professionnelles qui seront présentes.

Pour l'ADMR, les co-présidents :
BERNADETTE BONO, PAUL VANNEYRE, RÉMY VINCENT

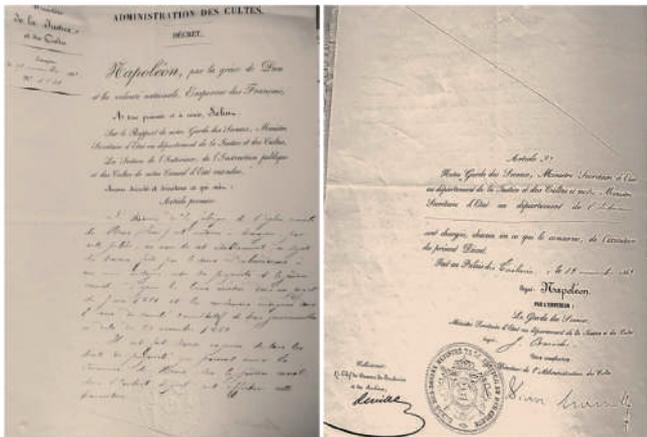
Pour le SIAD :
DOMINIQUE GAVILLON

LA GÉNOISE DU JARDIN DE LA CURE

Le jardin de la cure, coin de calme au milieu du bourg ? Et pourtant pouvons-nous imaginer qu'il a été l'objet d'une importante querelle de voisinage en 1839, puis à nouveau en 1860, 20 ans après...

À l'époque le curé archiprêtre de Mens était un homme de forte personnalité, quasiment en mission dans le Trièves peuplé de « sectaires¹ ». Tout dépassement même minime lui était intolérable et considéré comme une attaque contre l'Église.

DÉJÀ EN 1839 Jean-Jacques Luya a demandé à ce que le mur du jardin de la commune mis à disposition de la cure devienne mitoyen, pour y appuyer une remise pour son hôtel [favorisé par l'arrivée de la grande route de La Mure à Lalley, peut-être « l'hôtel du palais », cité en 1854], ce qu'il n'a pu obtenir de la commune qu'après intervention auprès du préfet, après 1842.



EN 1860 ! après un incendie, César Debourdeaux, maître-charpentier, reconstruit la remise en plus grand, plus haut, avec un appui sur le fameux mur, et, oh scandale ! avec un débordement de toiture et d'une génoise de 30cm sur le jardin de la cure. De nombreux échanges se font alors entre le conseil de fabrique² et la préfecture (on a l'impression que la mairie est hors du coup).

Voici ces différents échanges³ de 1860 à 1863, date du décret impérial autorisant un accord amiable :

- 15 mars 1860 : incendie de la remise
- 19 avril 1860 : délibération du conseil de fabrique demandant l'arrêt des travaux, contestant l'exhaussement du mur mitoyen, et le débordement de 30cm des génoises et du stillicide sur le jardin de la cure.
- 24 avril 1860 : exploit par huissier d'arrêter les travaux

1. C'est ainsi qu'il appelle les protestants dans ses lettres à son évêque...

2. Le conseil de fabrique était l'association liée à l'Église, chargée en particulier des œuvres et des actions matérielles

3. Comme toujours on ne dispose que de ce qui est archivé d'un côté, rarement des réponses...

- 23 Janvier 1861 : lettre du président du conseil de fabrique au préfet
- 21 février 1861 : lettre de la préfecture au président de la fabrique
- 7 mars 1861 : lettre au préfet, projet de transaction
- 12 mars 1861 : délibération du conseil de fabrique sur la transaction
- 18 juillet 1862 : lettre au conseiller de préfecture
- 19 septembre 1862 : avis de Mgr l'Evêque
- 20 novembre 1862 : consultation du comité consultatif (avocats)
- 4 janvier 1863 : délibération du conseil de fabrique sur la transaction
- 8 février 1863 : délibération du conseil municipal de Mens
- 10 avril 1863 : transmission au conseil de préfecture pour avis
- 20 mai 1863 : approbation en conseil de préfecture
- 11 juillet 1863 : lettre du service des cultes au ministre
- 1^{er} octobre 1863 : idem (c'est urgent)
- 18 novembre 1863 : **Décret impérial**
- 10 décembre 1863 : envoi du préfet au maire du Décret impérial, et de la demande de paiement des avocats (25 Fr)



Partie d'un coup de colère du curé, président de la fabrique, l'affaire s'est finalement conclue par un accord amiable, simple, mais ayant dû être *validé en haut lieu par décret* ! La propriété du jardin de la cure par la commune n'étant ni démontrée, ni invalidée, une clause de réserve des droits de la commune a été ajoutée à l'accord, qui porte sur une autorisation provisoire pour 30 années... Nous ne savons pas si cet accord a été renouvelé ou si l'arrangement est simplement tombé dans l'oubli. **De toute façon, l'exhaussement de ce mur et le toit débordant sont toujours là... !**

sources : ADI AV66 -Archives diocésaines de Grenoble/relevés 2011



MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Agenda Mixages octobre 22

SAMEDI 1ER OCTOBRE
CAFÉ DES PARENTS
DE 10H À MIDI
À O'TALON
CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Pour échanger sur les sourires et les
craquages du quotidien.
Bienvenue à tous les parents du territoire !

SAMEDI 1ER OCTOBRE
ET QUE TU TE PORTES BIEN
LETTRES D'AMOUR PORTUGAISES
16H : ATELIER CUISINE PORTUGAISE
18H45 : VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
20H30 : SOUPE ET MUSIQUE
INFOS ET INSCRIPTIONS À MIXAGES

LUNDI 3 OCTOBRE
LE REPAS D'ISABELLE
VENEZ CUISINER AVEC EUX À MIXAGES
DÈS 10H OU JUSTE POUR DÉJEUNER.

DU 1ER AU 31 OCTOBRE
EXPOSITION
SUR L'HISTOIRE DU PROJET
"ET QUE TU TE PORTES BIEN"
AVEC LES OEUVRES
D'EMMANUELLE GALLICE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

VENDREDI 7 OCTOBRE 2022
PARK(ING) DAY
DE 16H À 19H
PLACE DE LA MAIRIE MENS
TRANSFORMATION TEMPORAIRES
DES PLACES DE PARKING EN ESPACES
DE CONVIVIALITÉ.
INSTALLEZ-VOUS !
INFOS : MAIRIE 04 76 34 61 21
OU MIXAGES 04 76 34 27 02

MARDI 4 ET 18 OCTOBRE À MENS
LUNDI 3 ET 10 OCTOBRE
À MONESTIER-DE-CLERMONT
COMMENT FAIRE FACE AU DÉFI
CLIMATIQUE
SANS DEVENIR DINGUE
ET EN SE FAISANT PLAISIR ?
DE 18H30 À 20H30
INFOS ET INSCRIPTIONS CDC :
07 86 14 53 02
M.QUINN-DUNCAN@CDCTRIEVES.FR
OU NÉVÉ : 07 61 66 71 26
CONTACT@NEVEASSO.FR

LUNDI 24 OCTOBRE 2022
LE PETIT TRAIN DE LA MURE
SORTIE HABITANT·ES
DÉPART DE MIXAGES EN MINIBUS,
TOUT LE MONDE EST BIENVENUE !
TARIF SELON QUOTIENT FAMILIAL
INFOS ET INSCRIPTIONS À MIXAGES

FANTASTIQUE FESTIVAL #2 ET VOILÀ NOUS Y SOMMES !



Du 14 au 16 octobre se déroulera à l'Espace culturel de Mens la seconde édition du festival de jeux du Trièves.

Co-organisée par *Les Dés Calés* du Trièves et le Poulpe Pirate, cette nouvelle édition vous proposera des moments conviviaux entre ami.es, en famille et même avec de parfait.es inconnu.es ! Tournois de jeux de cartes, jeux de société, espace famille, jeux en bois, jeux de rôle, escape game, il y en aura pour tous les goûts...

Venez nous prêter main forte pour l'événement si le cœur vous en dit ! Et surtout venez jouer !!

Plus d'infos : fantastiquefestival.ovh
fantastique.festival@gresille.org

Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

LE MERCREDI DE 9H30 À 11H30 À MIXAGES À MENS

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

- MERCREDI 5 à Mixages, temps de jeux et d'échanges
- MERCREDI 12 à Mixages, atelier sophrologie parents-enfants animé par Marion Remy, sophrologue (places très limitées, réservation par mail)
- MERCREDI 19 à Mixages, temps de jeux et d'échanges

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

CONNECTEZ-VOUS !

L'Espace Public Numérique du Trièves (association destinée à l'accompagnement de tous les publics aux usages numériques) organise des cycles de 4 séances de 2h30 d'initiation à l'informatique plus 1 séance de pratique avec l'EPN. Ces ateliers, qui auront lieu dans le local de l'E.P.N dans la salle des Sagnes à Mens, sont destinés aux habitants du Trièves ayant un niveau débutant en informatique. La formation se déroulera les mardis, jeudis et vendredis de 9h 00 à 11h 30 du 18 octobre 2022 au 17 janvier 2023. A la fin du cycle de 4 séances, un atelier pratique sera mis en place avec l'aide des bénévoles de l'association E.P.N le jeudi après-midi.

LES THÈMES :

L'ordinateur même pas peur ! cycle pour débutant

Où se trouvent mes affaires dans cette machine ? gestion de fichiers et dossiers, outils de base

Trouver son chemin sur cette toile mondiale ! navigation internet et création de mails

Utiliser un smartphone android : gérer les différentes applications d'un smartphone.

1 thème à définir en fonction des besoins qui se préciseront lors des inscriptions.

Un accompagnement professionnel

Les ateliers sont animés par un formateur agréé par la structure Coup d'œil de Prébois

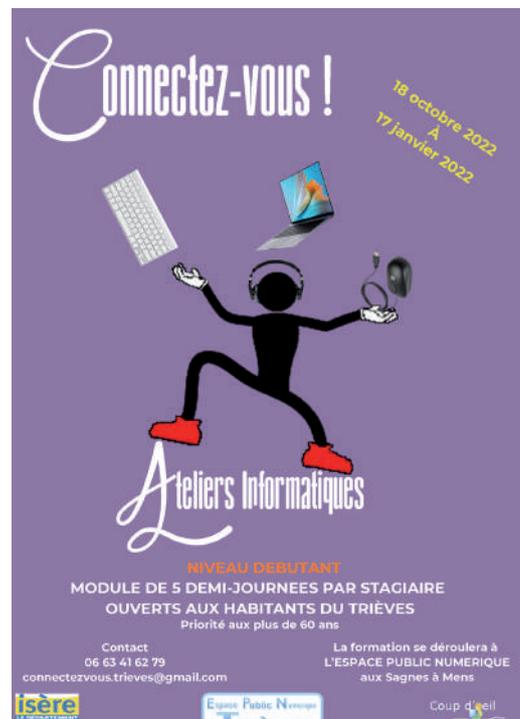
INSCRIPTION

par mail : connectezvous.trieves@gmail.com

par téléphone : 06 63 41 62 79

en laissant un message précisant votre identité, votre numéro de téléphone et la formation que vous souhaitez.

Une adhésion à l'EPN du Trièves de 10€ sera demandée.





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES / BIBLIOTHEQUES DU TRIEVES / TERRE VIVANTE

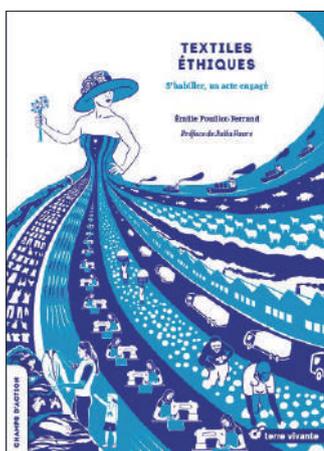
S'habiller, un acte engagé

Avec **Emilie Pouillot-Ferrand**

Conférence au Musée du Trièves (Mens)

Jeudi 6 octobre 2022 à 18h30

Entrée gratuite



De quoi sont faits les habits que l'on porte tous les jours ? Combien de temps et d'étapes sont nécessaires à la confection d'un jean ou d'une chemise ? Qui sait que pour produire un vêtement vendu à très faible prix au consommateur, quelqu'un à l'autre bout du monde se rend malade ou meurt en le cousant ? Quels sont les labels garantissant une vraie mode éthique ?

Une conférence pour y voir plus clair sur cette problématique, soutenir les actions en faveur de la slow fashion et nous guider vers la sobriété vestimentaire...



Émilie Pouillot-Ferrand est journaliste de formation et autrice engagée dans le domaine du textile. Elle s'intéresse depuis longtemps aux problématiques et dérives de ce secteur industriel énergivore, écocidaire et irrespectueux des droits humains. Elle est l'autrice de *Textiles éthiques* aux éd. Terre vivante.

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :

Dimanche 9 octobre : «Revoir Paris » 1h45 Drame de Alice Winocour Avec Virginie Efira, Benoît Magimel

À Paris, Mia est prise dans un attentat dans une brasserie. Trois mois plus tard, alors qu'elle n'a toujours pas réussi à reprendre le cours de sa vie et qu'elle ne se rappelle de l'évènement que par bribes, Mia décide d'enquêter dans sa mémoire pour retrouver le chemin d'un bonheur possible.

Pour tout renseignement, consulter
l'affichage et le site
www.ecranvagabond.com

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond du Trièves*
Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et
abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€
prochainesortie.mens@gmail.com
06 23 77 25 18



LA MÉDIATHÈQUE DE MENS

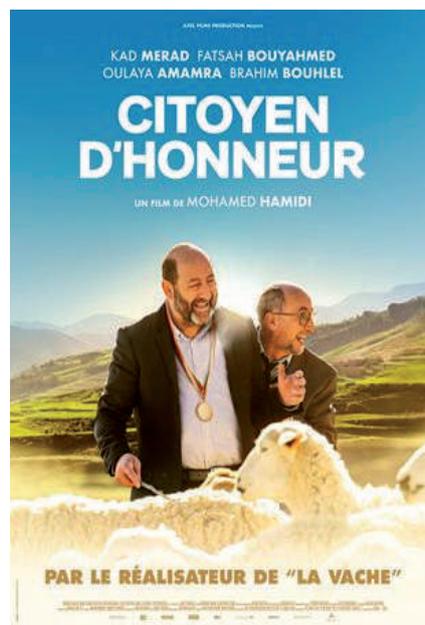


Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
Jeudi : 16h - 19h
Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr

Dimanche 23 octobre : « Citoyen d'honneur » 1h36 Comédie dramatique de Mohamed Hamidi Avec Kad Merad, Fatsah Bouyahmed



Samir Amin est un écrivain comblé, Prix Nobel de littérature, qui vit à Paris, loin de son pays natal, l'Algérie. Il refuse systématiquement toutes les invitations qui lui sont faites. Jusqu'au jour où il décide d'accepter d'être fait « Citoyen d'honneur » de Sidi Mimoun, la petite ville où il est né. Mais est-ce vraiment une bonne idée que de revoir les habitants de cette ville, qui sont devenus, d'année en année, les personnages de ses différents romans ?

SÉANCE SUIVANTE LE DIMANCHE 6 NOVEMBRE.

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

Deux sujets majeurs pour notre commune

A l'occasion de sa rentrée, le conseil municipal doit se prononcer sur des dossiers importants pour la commune de Mens et doit passer à la mise en place de projets opérationnels après la phase de concertations et d'études notamment s'agissant de petites villes de demain.

Cet article du TUM, qui paraît après la séance d'une réunion municipale, présente les positions que nous défendons sur deux sujets importants : l'éclairage public et le devenir du camping.



Concernant l'éclairage public, notre position s'appuie sur les propositions de la commission énergie. Cette commission a effectué un travail de fond sur le devenir de l'éclairage public, qui tient compte du contexte de crise économique, des impératifs d'économie d'énergie et des autres questions environnementales telles que la modification du système proie-prédateur, la perturbation des cycles de reproduction et de migrations. Pour l'ensemble de ces motifs, nous sommes favorables au principe de la fin de l'éclairage public nocturne.

Nous participerons à la réflexion avec les habitants afin de bien définir les plages d'arrêt de l'éclairage et de prendre en compte les questions de sécurité. Nous savons que ceci va entraîner un changement d'habitude pour chacun de nous mais, plus encore, permettra de réduire sensiblement les dépenses de la commune avec en outre un impact environnemental significatif.



Sur le sujet du camping : nous partageons le fait que le camping est un outil important pour la commune de Mens. Ceci posé, nous rappelons que les cam-

pings s'inscrivent dans les activités commerciales liées au tourisme et que ces activités relèvent des compétences de la communauté de communes du Trièves.

Dans ce cadre, le rôle des collectivités est d'impulser des orientations et des projets ; leur rôle n'est en aucune façon de se substituer à l'initiative privée pour la gestion d'une activité commerciale.

Depuis plus de 20 ans, la gestion du camping est assurée par des opérateurs privés dans le cadre d'un bail commercial. Ceci a permis de maintenir, développer et moderniser cet outil sans engagement financier de la commune tout en encaissant des loyers.

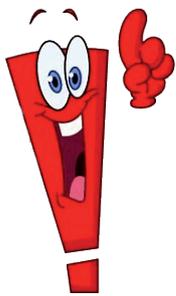
Nous demandons que ce mode d'organisation se perpétue et nous sommes opposés à la volonté de la municipalité de rétablir un camping municipal. Vouloir modifier le bail en cours, supposerait de racheter le fonds de commerce à l'actuel gérant pour des sommes très significatives et importantes. Dans quel but ? Celui d'imposer un cahier des charges à un repreneur potentiel ? En a-t-elle les moyens financiers ?

Cette stratégie aurait-elle un impact sur le développement touristique et économique de la commune à hauteur des investissements engagés voire des risques de contentieux ?

Pour nous, il est prioritaire d'affecter les ressources financières communales à la phase opérationnelle des projets structurants pour Mens et de nombreux travaux nécessaires pour notre commune, en particulier ceux inscrits dans le cadre de petite ville de demain.

C'est ce qui permettra d'augmenter la qualité de vie à Mens ainsi que son développement économique notamment par l'amélioration de son attractivité pour les habitants et pour les visiteurs.

Nous voulons continuer à travailler en ce sens et dans le rôle d'un acteur public facilitateur pour les initiatives privées.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

LE S.I.A.D. DE MENS RECRUTE !

2 CDI « Aide-soignant.e » + 1 CDD « Aide-soignant.e »,

70% ETP soit 24h30/semaine, DEAS & permis B exigés.

Mission principale : effectuer des soins au domicile des patient.e.s.

Participation aux réunions d'équipe hebdomadaires et à la séance mensuelle d'analyse de la pratique professionnelle.

Organisation fixe du temps de travail par roulements.

Salaire selon CCN51 + reprise ancienneté CCN51 + Prime SEGUR + divers avantages & primes (IK 0.80€/km, prime décentralisée 5%, avantages en nature, mutuelle, prime « pneumatiques », chèques cadeaux Noël, primes exceptionnelles, ...)

Possibilité de suivre des formations.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

administratif.direction@siaddemens.fr

Pour plus de précisions : 06.40.38.14.58

CORNILLON INONDE MENS ?

Septembre 2022, les projets d'antenne réapparaissent comme l'herbe après la sécheresse : Clelles, Monestier du Percy et Cornillon. Alors que deux antennes ont été installées à Lavars et Saint Baudille et Pipet courant 2022.

Le nouveau projet de Cornillon, situé au Serre des 9 Églises, impactera de diverses manières la commune de Mens. Impacts paysagers dans un secteur de randonnée et de tourisme doux ; impact énergétique, la 5G est reconnue comme énergivore ; impacts sanitaires, en France selon une agence nationale 3,5 millions d'habitants sont reconnus comme électro-sensibles.

Le collectif « Info Trièves 5G » a adressé une pétition à la mairie de Cornillon signée par 330 personnes demandant une concertation des populations concernées par ce projet. Ce collectif n'est pas opposé à améliorer l'accès à internet et à la téléphonie mobile mais est préoccupé par ses différents impacts. La fibre est à la porte de nombreuses maisons et d'autres solutions que la pose de nouvelles antennes sont possibles. Il serait utile d'informer les habitants, d'identifier leurs besoins par une enquête au lieu de couvrir tout azimut le territoire.

C'est dans le but de s'informer que les élus de la majorité ont accueilli récemment deux personnes électro-sensibles, membres du collectif Info Trièves 5G et l'association Milligauss pour mieux comprendre leur réalité et les solutions qui pourraient être envisagées. Vous pouvez à titre personnel connaître gratuitement votre niveau actuel d'exposition aux champs électromagnétiques en remplissant le formulaire Cerfa 15003 et en l'apportant à la mairie qui fera suivre. Un technicien mandaté par l'État passera chez vous.

Une réunion publique et une enquête sur votre situation et votre besoin aura sans doute lieu dans les semaines à venir, en espérant que le projet de Cornillon n'aboutisse pas dans l'intervalle !!!

Contact : trievesinfo5g@riseup.net.

Site Internet : info5g.trieves.cloud

Pour le collectif Trièves Info 5G,
CHRISTIAN NANCHEN



Mariage :

ARGOUD Mickaël et ROSSAT Rachel le 3 septembre 2022

SALOMON Jérémie et MONTAGNON Tiphaine le 24 septembre 2022

Décès :

Mme CHANCEL Raymonde épouse RONAT décédée le 30 août 2022

Mme PUJANTE Anne-Marie veuve PIZZORNI décédée le 1^{er} septembre 2022

M. PLANÇON Constant décédé le 8 septembre 2022

Mme FLUCHAIRE Blanche décédée le 12 septembre 2022

La petite Reine

Sa plus lointaine ancêtre, inventée en 1817 en Allemagne sans pédales, fut appelée la Laufmaschine, qui signifie « machine à courir » en allemand, et Draisienne en français, du nom de son inventeur, le baron Karl von Drais. Pour avancer, on poussait le sol avec les pieds comme s'y adonnent joyeusement les jeunes enfants de nos jours.



Puis arriveront les pédales, les roues de taille raisonnable, un entraînement grâce à une chaîne et peu à peu, des pneumatiques. Démontables en 1891, et c'est l'arrivée de la chambre à air. Le 21 janvier 1886 : le « Véloce sport » parle pour la première fois de « bicyclette ».

C'est le contraire du vélo, la bicyclette.

Une silhouette profilée mauve fluo dévale à soixante-dix à l'heure : c'est du vélo. Deux lycéennes côte à côte traversent un pont à Bruges : c'est de la bicyclette.

(PHILIPPE DELERM)

Manque juste le changement de vitesse (premier dérailleur en 1950) pour que la bicyclette devienne la Petite Reine qui égaie depuis quelques années la moindre ruelle de Mens.

Est-ce la fureur du moment ? Un signe des temps ? comme s'interrogeait déjà « Le petit journal », en 1868¹. De plus en plus de cyclistes choisissent la Petite Reine comme moyen écologique et économique pour se déplacer, transporter et/ou comme moyen récréatif pour garder la forme. Elle est pour certain·e·s indispensable à une vie équilibrée. Elle a aussi fait d'un triévois un champion. Et à l'occasion, elle peut même devenir vélo-pompe permettant à l'eau d'être remontée d'une cuve située en contre-bas du jardin des Pouces vertes. Elle n'a pas fini de nous étonner !

Sur l'origine du surnom Petite Reine, donné à la bicyclette dès le début du XX^e siècle ? Un journaliste qui dans un article parle de la « Reine Bicyclette, oct 1890 » ? Une reine des Pays Bas qui privilégie, pour ses déplacements, la bicyclette dont elle fait ainsi la promotion, fin XIX^e ?

SOAZIG BREYSSE

**En tout cas, Petite Reine elle le sera
le 15 octobre (cf p 6 et 7) à Mens !**

Cyclistes, fortifiez vos jambes en mangeant des œufs mollets. (PIERRE DAC)

¹ Le Petit Journal, « les vélocipèdes », 05/07/1868

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- 11/10/22

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant·e·s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@fr

<http://www.mairie-de-mens.fr>

Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30

P. Péchoux : 06 18 05 39 91

V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

RELAYS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE NOVEMBRE : 12/10/2022. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr